

Nouvelle loi sur la formation

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a présenté en première lecture, à la Chambre des communes, un projet de loi nationale sur la formation, conçu en vue de satisfaire les besoins en main-d'œuvre spécialisée du Canada durant les années 80, de stimuler la croissance économique et d'accroître les perspectives d'emploi des Canadiens.

"La Loi nous donnera le pouvoir législatif d'aller de l'avant avec des initiatives clés, telles que la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles. Cette caisse est d'une importance vitale si nous voulons nous assurer d'avoir suffisamment d'ouvriers hautement spécialisés pour répondre aux besoins de l'économie, mais on ne peut l'utiliser tant que la Loi nationale sur la formation n'aura pas été approuvée", a déclaré le Ministre.

La Caisse d'accroissement des compétences professionnelles permettra d'apporter une aide financière aux provinces et aux organismes privés à buts non lucratifs s'occupant de formation pour leur permettre de mettre en oeuvre des cours de formation et de défrayer les frais d'exploitation initiaux.

La Loi étendra l'éventail des cours de formation que l'on peut dispenser, de même que celui des catégories de travailleurs qui pourront suivre ces cours.

De façon spécifique, la Loi:

- accordera une allocation financière plus élevée, de façon à encourager les apprentis mis à pied à continuer de suivre des cours dans des disciplines où il y a rareté de main-d'œuvre et les travailleurs à se recycler dans des domaines où des changements technologiques ont amené leur mise à pied mais où il y a toujours des emplois disponibles;
- éliminera l'obligation actuelle faite aux adultes d'avoir quitté leurs études depuis 12 mois avant de pouvoir s'inscrire à des cours de formation, de façon à permettre aux jeunes décrocheurs d'avoir accès à des cours essentiels pour eux;
- permettra aux travailleurs de recevoir une formation plus spécialisée pendant une période dépassant la limite actuelle de 52 semaines;
- appuiera, le cas échéant, les employeurs qui doivent former à l'étranger des travailleurs canadiens très spécialisés; et
- simplifiera les mécanismes d'entente avec les employeurs et le versement aux provinces des sommes prévues aux contrats en vue d'alléger le travail administratif et d'accélérer la formation.

Grand succès du sixième Festival franco-ontarien

Un feu d'artifice éblouissant et des cris de joie ont mis fin au sixième Festival franco-ontarien, qui a attiré un nombre record de 120 000 personnes.

Pendant sept jours, du 17 au 23 juin, le parc de la Confédération, à Ottawa, a été le centre de la francophonie ontarienne.

Les organisateurs avaient mis l'accent, cette année, sur la participation des enfants (d'âge scolaire et pré-scolaire), des personnes de l'âge d'or et des familles. Les mille et une activités présentées

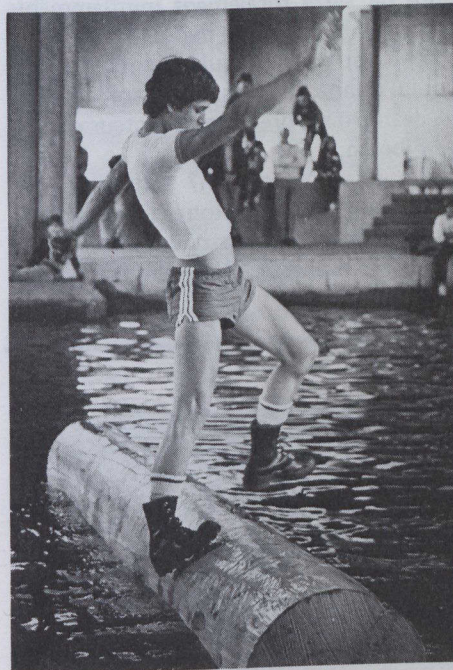
répondaient au goût de chacun: ateliers, spectacles, concerts, expositions, projections de films, fête champêtre, concours, spectacle de sauts en parachute, et autres.

Les nombreux festivaliers qui déambulaient du matin jusqu'à tard dans la soirée pouvaient admirer le travail des artisans à l'exposition-vente: poteries, bijoux, émaux sur cuivre, sculptures, court-pointes, peintures, objets et vêtements de cuir, jouets, batik, tissage. Des artisans en costumes d'époque montraient comment, autrefois, on fabriquait le savon ou les bougies, et comment on travaillait le lin et la laine.

Un peu plus loin, à la tente des écrits de l'Ontario, une exposition de livres d'auteurs francophones a attiré de nombreux visiteurs. Ceux-ci ont eu l'occasion de rencontrer plusieurs auteurs tels que Roch Carrier, Jacques Michaud, Georgette Lamoureux, Léandre Bergeron.

Les plus courageux ont pu prendre part, sur le canal Rideau, à un concours de draveurs et à une course de radeaux. Pour les personnes préférant contempler l'audace des autres, il faut noter le spectacle du funambule Jeanginus qui a tenu la foule en haleine en traversant, dans les deux sens, le canal Rideau, s'arrêtant au milieu pour jongler.

Sur le sentier de la Bonne Fourchette, les festivaliers pouvaient se restaurer en goûtant à l'un ou l'autre des nombreux mets délicieux offerts: chili végétarien, salades, crêpes, croissants, fèves au lard, queues de castor, par exemple. Installés à



Participant au concours des draveurs.

Gilles Benoit, Le Droit



Pendant tout le Festival, le drapeau franco-ontarien et celui du Québec ont côtoyé les couleurs de l'Acadie, de la Normandie et de la Bretagne.

Michel Lafleur, Le Droit